

## TARIFS COLLEGE 2021-2022

### Contribution des familles

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et les équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement et à l'organisation de l'enseignement catholique diocésain et national.

Le montant de la contribution des familles est établi en fonction du quotient familial calculé comme suit :

Revenus fiscaux de référence dernière feuille d'imposition connue	+	€
Montant des prestations familiales perçues durant l'année précédente	+	€
<b>TOTAL 1</b>		€

Nombre d'enfants à charge (voir avis d'imposition)	+	
Parent(s) au sein du foyer fiscal (1 ou 2)	+	
<b>TOTAL 2</b>		

**CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL =**  $\frac{\text{Total 1}}{\text{Total 2}}$  soit  $\frac{\text{Total 1}}{\text{Total 2}} = \dots\dots\dots\text{€}$

Le quotient familial obtenu, se reporter au choix de la catégorie :

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
de 0 à 2500 euros	de 2501 à 5000 euros	de 5001 à 7500 euros	supérieur à 7501 euros

**FONDATION VICTOR DILLARD**



**Fondation Victor Dillard**  
Enseignement Catholique de Loir-et-Cher

**POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS,  
JE VEUX SOUTENIR LES PROJETS  
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
DE LOIR-ET-CHER**



**JE FAIS UN DON**

Grâce à votre don, la Fondation Victor Dillard investit de façon désintéressée au développement de l'Enseignement catholique en Loir-et-Cher.

[www.fondation-dillard.org](http://www.fondation-dillard.org)

**VOS DONNS SERONT DÉDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS**

**Faites un don à la Fondation Victor Dillard (réduction d'impôts de 66 % des sommes versées).**

**La fondation Victor Dillard a été reconnue d'utilité publique.**

**Vous trouverez dans le dossier d'inscription un formulaire permettant d'affecter votre don au groupe scolaire Saint Charles.**

**Collège Saint-Charles**

Adresse postale et accès accueil et administration :

2bis, rampe des trois Volontaires - 41000 BLOIS

Tél. : 02 54 56 20 60 - [saint-charles41.college@wanadoo.fr](mailto:saint-charles41.college@wanadoo.fr)

Accès élèves

39-45, rue de La Garenne

**Ecole maternelle et primaire Saint-Charles**

32, rue de la Quinière – 41000 Blois

Tél. : 02 54 43 86 16 - [saint-charles41-ecole@wanadoo.fr](mailto:saint-charles41-ecole@wanadoo.fr)



### 1. Contribution des familles

Pour la Toute Petite Section (TPS), la contribution des familles est de 100 euros par mois. Les familles des élèves de TPS qui poursuivront leur scolarité à l'école Saint Charles bénéficieront d'une réduction de la contribution des familles de 100 € par année sur les 3 prochaines années.

Remise de 5% pour le 2 <sup>o</sup> enfant 10% pour les suivants si plusieurs enfants de la même famille sont scolarisés en même temps dans les groupes scolaires Saint Vincent-Père Brottier, Saint Charles et le lycée Notre Dame des Aydes. La TPS ne bénéficie pas de cette remise car la catégorie dispose déjà d'un tarif spécifique.	COLLEGE	
	Catégorie	Année
	1	549 euros
	2	754 euros
	3	962 euros
4	1142 euros	

### 2. Demi-pension

Forfait pour 4 repas par semaine	852 euros
Repas occasionnel	6,90 euros

### 3. Etude

SOIR	Forfait annuel	280 euros
	Forfait journalier	3.80 euros

4. **Prestations complémentaires** : cotisation APEL de 27,50 euros par an  
 L'association de parents d'élèves (APEL) représente les parents auprès de la direction de l'établissement, de l'organisation de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics.